



# KIT PEDA GOO

À LA CARTE

MIGRATIONS  
EN QUESTIONS

# KIT PEDAGOO

L'objectif du Kit pedagoo est de mettre à disposition des enseignant·es des outils scientifiques et pédagogiques sur les migrations. Le kit permet de comprendre, **de manière simple et rapide**, des notions et concepts complexes tout en **favorisant l'attention et la curiosité des élèves**.

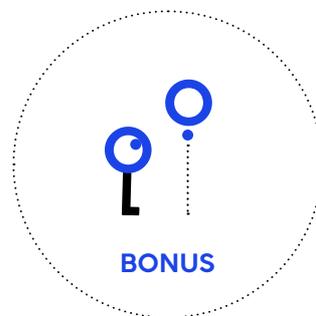
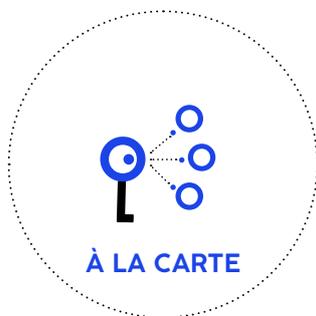
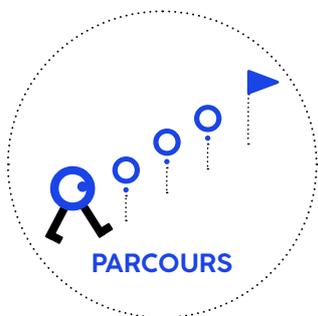
Ces outils, ont été construits avec le concours du LIPE, Laboratoire d'innovation pédagogique sur l'Europe, de l'Université de Nantes en co-construction avec des professionnels de l'Éducation dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat de l'académie de Nantes.

Le Kit pedagoo a été élaboré pour s'intégrer dans les programmes scolaires et soutenir la pratique pédagogique des enseignants. Il a été conçu pour être directement diffusé en classe et accessible à un jeune public.

Un accent particulier a été mis sur la mise à disposition de supports permettant de **développer la créativité et l'autonomie des élèves** ainsi que le **développement de compétences numériques**.

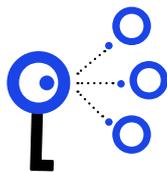
Il propose 3 dispositifs différents comprenant chacun supports vidéo et texte, livret enseignant et fiche élèves. Ces dispositifs se déclinent sous la forme :

- d'un parcours complet organisé en 4 étapes ;
- d'un dispositif à la carte permettant d'utiliser un module du parcours complet : ce sont des variantes des activités du parcours offrant d'autres possibilités d'usages à partir des mêmes supports ;
- d'un module bonus qui s'appuie sur la diversité des vidéos proposées par le site [www.migrationsenquestions.fr](http://www.migrationsenquestions.fr).



[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)

# KIT PEDA GOO



## À LA CARTE



LIVRET ENSEIGNANT

P.4



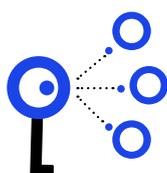
SUPPORTS

P.6



ACTIVITÉS

P.11



## À LA CARTE



### LIVRET ENSEIGNANT

#### AUTRICES ET AUTEUR

##### *Activité catégories et raisons des migrations*

**Catherine Sauvêtre** est professeure d'Histoire-Géographie au Lycée Europe Schuman à Cholet (49).

##### *Activité procédure d'asile et histoire des migrations :*

**Pauline Del Vechio** est agrégée d'Histoire, et également titulaire de la certification DNL (Discipline Non-Linguistique) en anglais. Elle enseigne l'Histoire-Géographie (tronc commun, spécialité et classes européennes) au lycée Guy Môquet-Etienne Lenoir de Châteaubriant (44).

**François Boullé** a fait des études de géographie à l'Université de Nantes, en spécialité Mer et Littoral. Il est actuellement professeur au lycée Guy Môquet à Chateaubriand (44). Avant cela, François Boullé a enseigné de nombreuses années à La Réunion et à l'étranger (Pologne, Chine, Inde, Corée du Sud).

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU KIT PEDAGOOSUR

[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)

## FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF À LA CARTE

Les activités « À la carte » ont été pensées pour être indépendantes et utilisables séparément dans le cadre du programme de géographie ou dans le cadre d'un travail de périodisation en histoire pour l'activité 3 (« Histoire des migrations »). Elles proposent pour chaque texte support et chaque vidéo correspondante une activité différente de celle proposée dans le « Parcours » offrant ainsi une variété des possibilités d'usages en classe ainsi qu'une grande liberté pédagogique.

## NIVEAU

*Seconde générale et technologique*

## OBJECTIFS

Les trois activités proposées « À la carte » ont pour objectif l'apprentissage et la compréhension de la notion du programme de seconde : la « migration ». Elles permettent de travailler sur la maîtrise et l'utilisation de repères chronologiques et spatiaux et de s'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche géographique. Il s'agit également de réaliser des productions de nature variée (production graphique, cartographique, audiovisuelle).

**Les objectifs de connaissances sont différenciés pour chacune des activités « À la carte » :**

**Activité « Catégories et raisons des migrations » :**

- Être capable de distinguer les 4 grandes catégories de migrations légales
- Être capable d'expliquer les différents types de phénomènes migratoires à l'époque contemporaine

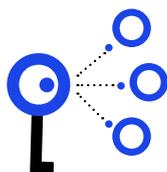
**Activité « Procédure d'Asile » :**

- Identifier les acteurs et les modalités de la procédure d'asile en France

**Activité « Histoire des migrations » :**

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques à partir d'un texte/vidéo portant sur les migrations

# KIT PEDA GOO



**À LA CARTE**



**SUPPORTS**

Les supports du kit pedagoo sont composés d'une vidéo (consultable en ligne) et d'un texte reprenant le propos de l'auteur ou de l'autrice. (téléchargeable en format pdf)

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE**

**DU KIT PEDAGOO SUR**

**[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)**

**TEXTE 1**

## Les catégories et les raisons de la migration internationale

YVES PASCOUAT, 2020

La migration internationale est l'action pour une personne, ou un groupe de personnes, de se déplacer dans un autre pays que son pays d'origine ou de résidence habituelle en vue de résider durablement dans le pays de destination. Ce dernier devient alors le nouveau pays de résidence habituelle.

**La migration internationale peut être motivée par différentes raisons que l'on peut classer en quatre grandes catégories :**

- ▶ Les migrations qui relèvent de l'obligation pour les personnes de fuir leur pays de résidence pour trouver une protection dans un autre pays. Lorsque ces personnes fuient une guerre ou des persécutions, c'est-à-dire des violences ou des mauvais traitements, on parle de réfugiés. Ce sont par exemple des Syriens qui fuient la guerre, un·e opposant·e politique dans une dictature, un·e homosexuel·le qui fuit son pays où cette orientation sexuelle est interdite ou encore une jeune femme qui se réfugie en France pour éviter l'excision dans son pays d'origine. Ces migrations sont généralement de longue durée car les raisons qui ont poussé les personnes à fuir s'inscrivent souvent dans le temps, comme les guerres par exemple. Il existe aussi le cas des personnes qui sont forcées de quitter leur pays à cause d'événements climatiques sérieux tels qu'une sécheresse, une inondation, une tempête, etc. Liées aux changements climatiques, ces migrations sont souvent temporaires et s'exercent sur une courte distance car il s'agit principalement pour les personnes affectées de trouver un abri provisoire avant de retourner chez elles.
- ▶ La deuxième catégorie concerne les migrations familiales. Il s'agit de personnes qui décident d'accompagner ou de rejoindre un membre de leur famille qui réside dans un autre pays. C'est le cas de l'époux ou de l'épouse et des enfants d'un citoyen français ou d'une personne étrangère qui réside déjà en France.
- ▶ La troisième catégorie concerne les migrations à caractère économique. Il s'agit de personnes qui vont exercer une activité professionnelle, un travail, dans un autre pays. Cette migration couvre de nombreuses situations. C'est l'ingénieur informatique indien qui travaille dans une grande entreprise européenne. C'est le chef d'entreprise français qui dirige une manufacture aux États-Unis. C'est le médecin africain embauché à l'hôpital. C'est le jeune diplômé tunisien qui ne trouve pas de travail dans son pays et vient travailler en Allemagne. C'est aussi le travailleur saisonnier ukrainien qui vient pour les récoltes ou travailler l'été dans une station balnéaire. Cette migration liée au travail peut prendre des formes très diverses et concerner des personnes très diplômées, comme les ingénieurs, ou peu diplômées, comme les travailleurs saisonniers.
- ▶ Enfin, la quatrième forme de migration concerne les étudiants qui réalisent leurs études dans un autre pays. Cette migration peut être plus ou moins longue, une ou plusieurs années, et être suivie d'une installation dans le pays d'étude ou d'un retour dans son pays d'origine.

Les raisons pour lesquelles les personnes migrent sont très différentes. Il peut s'agir de migrations forcées, lorsque les personnes fuient une guerre ou des persécutions, de migration familiale pour rejoindre un·e conjoint·e, ou de migrations dites volontaires, lorsque les personnes vont travailler ou étudier dans un autre pays. Mais ces migrations sont aussi de durées différentes, plusieurs années, voire à vie, pour les membres de la famille ou quelques mois pour les travailleurs saisonniers ou les personnes déplacées pour raisons climatiques.

Il faut souligner que ces catégories correspondent aux migrations dites légales, c'est-à-dire des personnes autorisées à entrer dans un autre pays. Elles ne concernent pas les personnes dites en situation irrégulière, c'est-à-dire qui sont dans un autre pays mais qui n'ont pas été autorisées à y séjourner, soit parce qu'elles ne remplissent pas les conditions requises, soit parce qu'elles ne sont plus autorisées à y séjourner, car leur droit au séjour dans ce pays a expiré.


**TEXTE 2**

## La procédure d'asile en France

EMMANUELLE NÉRAUDAU, 2020

Tom a été emprisonné et torturé à plusieurs reprises parce qu'il est opposant politique dans une dictature.

Al a été interrogé et violenté en raison de son homosexualité. Ahmed a fui la guerre en Syrie. Mariama risque d'être excisée conformément à la coutume de son pays.

Ces personnes ont fui leur pays en raison de la guerre ou des persécutions personnelles qu'elles ont subies ou risque de subir. Elles ont demandé l'asile, c'est-à-dire qu'elles ont demandé la protection à un autre pays contre les persécutions qu'elles subissent dans leur pays d'origine. En application de la convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés, la France et les pays européens accordent une protection internationale à toute personne qui craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ».

En pratique, lorsqu'une personne a fui son pays et arrive en France pour y demander une protection, elle doit suivre une procédure prévue par la loi. Elle doit tout d'abord « déposer sa demande d'asile ». Pour cela, elle doit se rendre dans une association chargée du pré-accueil où elle va « présenter sa demande d'asile », remplir un formulaire et recevoir une convocation en préfecture.

Une fois cette étape réalisée, le demandeur doit procéder à « l'enregistrement de la demande d'asile » par la préfecture. A cette occasion, il reçoit les informations relatives à la procédure d'asile et est informé qu'il dispose de 21 jours pour remplir son dossier de demande d'asile. La personne a alors le statut de « demandeur d'asile » qui lui permet, en principe, d'être hébergée dans un centre d'accueil pour demandeur d'asile (CADA) et de recevoir une aide financière pour vivre dignement.

Le dossier d'asile est très important car il contient les informations et documents qui prouvent les persécutions alléguées et qui ont justifié la demande d'asile en France. Les preuves peuvent être un certificat médical faisant état de mauvais traitements, un article de journal prouvant que la personne est un opposant politique, mais aussi un récit qui raconte les conditions de vie du demandeur d'asile dans son pays d'origine. Le dossier doit contenir toutes les informations pour convaincre les autorités françaises de la réalité des persécutions et de la nécessité d'accorder la protection au demandeur.

Une fois rempli, le dossier d'asile est envoyé à l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, qui a la responsabilité d'examiner la demande d'asile et de décider si le demandeur d'asile doit être protégé par la France ou non. Pour ce faire, et en plus du dossier, le demandeur est entendu par l'Ofpra dans le cadre d'un entretien, avec un interprète si nécessaire. Le directeur de l'Ofpra prend une décision pour accorder le statut de réfugié (ou la protection subsidiaire) ou pour rejeter la demande.

En cas de décision négative de l'Ofpra, le demandeur d'asile peut faire un recours devant le juge de l'asile, que l'on appelle la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Cette Cour peut confirmer la décision de l'Ofpra, c'est-à-dire confirmer le rejet de la demande. Dans ce cas, la personne peut faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. A l'inverse, la CNDA peut annuler la décision de l'Ofpra, c'est-à-dire décider que la personne doit être protégée. Dans ce cas, la personne est alors reconnue « réfugiée ». Elle est autorisée à rester en France, avec une carte de résident, et peut bénéficier de droits liés à son statut : travailler en France, trouver un logement, être rejoint par sa famille.

Ainsi, au titre de ses engagements internationaux et européens, la France accorde une protection aux hommes, aux femmes et aux enfants qui y ont droit.



TEXTE 3

# Histoire des migrations

VIRGINIE CHAILLOU-ATROUS, 2020

L'histoire des migrations est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. Aussi, la migration est à appréhender comme un phénomène continu et permanent qui présente toutefois des caractéristiques différentes en fonction des époques et des continents.

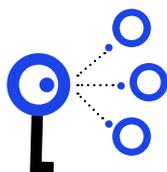
De l'Antiquité à la fin de l'époque moderne, ces déplacements sont progressifs et sont liés à des migrations économiques, aux invasions guerrières et aux dynamiques de peuplement. Durant tout le Moyen-Âge, l'Asie des steppes est le grand réservoir des migrations vers l'Europe occidentale, le Proche-Orient, l'Inde et la Chine. Les armées islamiques, parties de la péninsule arabique vers 630 migrent et conquièrent en un siècle tout le sud du bassin méditerranéen (Maghreb, péninsule ibérique) et une bonne partie du Moyen-Orient. A partir de la Renaissance, l'Europe ne connaît plus de grandes invasions en dehors de la poussée ottomane, c'est-à-dire l'extension de la domination turque sur l'Europe balkanique et une partie de l'Europe centrale. Cependant, différents types de migrations peuvent être observés à l'intérieur du continent européen. Des migrations saisonnières (travailleurs à la recherche de moyens de subsistance, pèlerins, etc.), ou définitives (colons vers les terres vierges de l'est européen ou vers les terres nouvellement défrichées) se maintiennent. En outre, des politiques répressives provoquent des migrations forcées comme l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 ou celle des protestants français après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. L'Afrique connaît également des dynamiques migratoires internes comme l'expansion Bantoue ou celles engendrées par une traite arabo-musulmane qui s'étend du VII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et concerne plus de 17 millions d'Africains. A l'époque moderne, les grands voyages de découvertes comme celui de Christophe Colomb en 1492 ouvre l'ère des migrations transocéaniques et génère un flux de migrations volontaires de colons Européens vers l'Amérique. Mais le développement colonial de l'Europe engendre surtout la déportation de 12 à 15 millions de captifs africains à destination des colonies européennes du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque un tournant dans l'histoire des migrations. Le développement de l'industrialisation en Europe génère un important exode rural et accélère les migrations intra-européennes. De même, le passage de la navigation à voile à la navigation à vapeur, permet le déplacement volontaire massif de migrants vers des contrées très éloignées. Le fort accroissement de la population sur le continent européen, la pauvreté dans les régions de départ (Ex. : la grande famine en Irlande de 1845 à 1849) et la demande de main-d'œuvre dans des régions d'immigration peu peuplées et ouvertes par la colonisation (États-Unis, Canada, Australie, Argentine, Brésil etc.) conduisent plus de 50 millions d'Européens à quitter l'Europe entre 1821 et 1932. Seule la France demeure une terre d'immigration. Ces migrations dureront jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle mais les États-Unis - première destination des migrants européens - prennent, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des mesures pour limiter l'immigration et mettre en place un accueil plus sélectif des migrants. Ils connaissent cependant de forts déplacements internes de populations, les États-Uniens ont toujours été des migrants, soit pour la conquête de l'ouest soit en direction des États du nord et plus récemment vers la ceinture du soleil. Parallèlement, plusieurs millions de travailleurs migrent à travers le monde pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des sociétés coloniales après l'abolition de la traite et de l'esclavage. Ainsi, des Javanais, des Japonais, des Tonkinois, des Africains, des Malgaches mais surtout des Chinois et des Indiens - munis d'un contrat d'engagement - quittent plus ou moins librement leur sol natal pour venir travailler, en échange d'un salaire, dans les colonies d'Amérique et de l'océan Indien mais également dans les territoires nouvellement conquis par les puissances impériales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. A la fin du XIX<sup>e</sup>, les persécutions des minorités religieuses, ethniques ou linguistiques provoquent également le départ forcé de nombreux migrants comme les Juifs de l'Empire russe après les pogroms des années 1880-1890.

Les deux grandes guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle ont aussi d'autres effets migratoires. L'effondrement des grands empires multinationaux européens après la Grande Guerre a multiplié le nombre de déplacés, d'exilés, d'apatrides et provoqué un flux migratoire à destination de l'Europe occidentale. Dans l'entre-deux guerres, l'émigration des juifs vivant en Allemagne ou dans les pays sous domination nazie ou celle des Républicains espagnols après la victoire du général Franco provoquent une émigration importante et rapide. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, un très grand mouvement migratoire de retour a concerné notamment plus de 10 millions d'Allemands expulsés des anciens territoires allemands d'Europe centrale passés sous souveraineté polonaise ou soviétique. En outre, les ravages de la Seconde Guerre mondiale ont créé un énorme besoin de main-d'œuvre nécessaire pour la reconstruction et la relance de l'économie, particulièrement dans le nord-ouest de l'Europe. La période qui s'étend de 1945 à 1974- appelée Trente glorieuses- est caractérisée par une croissance économique exceptionnelle en Europe occidentale qui attire des millions de travailleurs issus du bassin méditerranéen (Espagne, Portugal, Italie du Sud, Yougoslavie). Avec les décolonisations successives de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de migrants partent s'installer dans l'ancienne puissance coloniale. C'est le cas des travailleurs originaires du Maghreb en direction de la France à la suite des indépendances marocaine, tunisienne et algérienne mais aussi celui des Indo-Pakistanaïens vers le Royaume-Uni. Toutes ces migrations économiques ralentissent à la fin des années 1960 pour quasiment s'arrêter avec le choc pétrolier de 1973 qui enrayer la dynamique économique ouest-européenne. Les indépendances génèrent aussi de nouveaux courants d'immigration à caractère politique et le retour des Européens vers les métropoles. La division du monde en deux camps pendant la Guerre froide a inévitablement des répercussions sur les flux migratoires. Les persécutions politiques à l'Est entraînent l'exil de nombreux Européens vers les pays occidentaux. Les guerres dans le Sud-Est asiatique et les atrocités commises par les régimes communistes conduisent également des millions de Vietnamiens à l'exil. De nombreux boat people trouvent refuge en Europe occidentale. La fin des années 70 est marquée par une crise économique et les pays d'Europe occidentale- sous la pression des nouveaux partis populistes hostiles aux immigrés- se mettent à lutter contre l'immigration clandestine. Alors que le traité européen de Maastricht en 1992 renforce la possibilité pour chaque citoyen de l'Union européenne de s'installer librement dans un autre état membre et que les accords de Schengen organisent la liberté de circulation, les pays de l'Union européenne s'attachent à renforcer les contrôles aux frontières extérieures.

A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'Amérique centrale, l'Afrique et le Moyen-Orient connaissent une forte instabilité politique, des guerres chroniques et un fort déséquilibre entre développement démographique et sous-développement économique qui provoquent d'importants départs en direction des pays occidentaux où les demandes d'asile se multiplient. De même, la guerre de l'ex-Yougoslavie est à l'origine de l'arrivée en France de nombreux demandeurs d'asile. Durant cette période, les mouvements migratoires entre les pays voisins du Sud et notamment en Afrique sont tout aussi élevés. La proportion d'étrangers est par exemple considérable aux Emirats arabes Unis (78 %) et l'Afrique du Sud attire quant à elle de très nombreux immigrés venus de régions beaucoup moins aisées du continent (Mozambique, Zimbabwe, etc.).

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les migrations européennes vers les Etats-Unis sont remplacées par celles en provenance d'Amérique latine notamment du Mexique. Ces migrations clandestines conduisent à des politiques répressives et à une fermeture des frontières. Enfin, les bouleversements politiques dans le voisinage européen, et notamment dans le pourtour méditerranéen, ouvrent une nouvelle période marquée par d'importants flux de réfugiés. À partir de 2010, les conflits qui y surgissent (Syrie, Libye notamment) provoquent un nouvel afflux de réfugiés en Europe dans des proportions inédites depuis la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, des migrants quittent les villes côtières d'Asie exposées à l'élévation du niveau des océans avec pour conséquence la naissance de nouvelles migrations climatiques.



**À LA CARTE**



**ACTIVITÉS**

- **Activité 1 : les catégories de migrations**
- **Activité 2 : la procédure d'asile**
- **Activité 3 : l'histoire des migrations**

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE**

**DU KIT PEDAGOO SUR**

**[HTTP://EDUCATION.MIGRATIONSENQUESTIONS.FR](http://education.migrationsenquestions.fr)**



# Les catégories de migrations

## NIVEAU

*Seconde générale et technologique*

## PLACE DANS LE PROGRAMME

**Géographie, Thème 3 : des mobilités généralisées. Question : Les migrations internationales (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019)**

*(BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) Commentaire*

*Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...).*

*Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés...). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.*

## PROBLÉMATIQUE DE L'ACTIVITÉ

**Comment expliquer la variété et l'augmentation des mobilités dans le monde aujourd'hui ?**

## OBJECTIFS

- ▶ Être capable de distinguer les 4 grandes catégories de migrations légales.
- ▶ Être capable d'expliquer les différents types de phénomènes migratoires à l'époque contemporaine.

## SUPPORT

**Vidéo et texte 1 « Les catégories et les raisons de la migration internationale »**  
*Yves Pascouau, 2020*

## MISE EN ŒUVRE

### Feuille de route en 3 étapes (durée de 1H30):

#### Étape 1 : réflexion collective sur l'intérêt de la vidéo et les rubriques du tableau

1<sup>er</sup> visionnage de la vidéo pour dégager l'intérêt majeur de la vidéo (quels types d'informations apporte-t-elle ?)

Faire réfléchir collectivement à la construction d'un tableau : les rubriques à retenir.

*Proposition de tableau attendu (mais des rubriques peuvent éventuellement être supprimées en fonction de ce que les élèves auront repéré comme information) :*

Motivations de la migration internationale et le terme utilisé pour désigner les migrants	Migration contrainte ou volontaire	Les catégories de personnes concernées	Durée	Echelle(s) géographique(s)	Exemples pour illustrer

#### Étape 2 : compléter le tableau individuellement puis confronter les réponses par binôme

Il peut être difficile pour les élèves de prendre des notes à partir de la vidéo. Les élèves pourront ainsi compléter et confronter leurs réponses à partir de celles du binôme.

2<sup>e</sup> visionnage et tableau à compléter (travail individuel)

- ▶ Elèves en binôme confrontent leurs réponses et complètent leur tableau respectif.
- ▶ Compléter le planisphère - localiser les exemples mentionnés dans la vidéo (un code couleur selon les catégories de migrations internationales).

#### Étape 3 : réaliser une recherche à partir de la presse (personnel – en dehors de la classe)

Avant de donner cette recherche, montrer où trouver (sur [www.e-sidoc.fr](http://www.e-sidoc.fr)) et comment fonctionne [www.europresse.com](http://www.europresse.com) (outil présenté par les documentalistes en début d'année)

- ▶ Retrouver des exemples précis pour illustrer les différentes motivations des migrations internationales : préciser les personnes concernées, les lieux de départ et destination, l'échelle des exemples choisis. Vous indiquez les exemples dans le tableau mais en utilisant une autre couleur.
- ▶ Localiser sur le planisphère les exemples trouvés en respectant le code couleur. Pour chacun d'eux, indiquer la source et sa date.

## DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

### **Durée de 1H30 - Production collective en classe**

A partir du visionnage de la vidéo, transposer les informations d'une vidéo dans un tableau : construire avec les élèves le tableau et les faire réfléchir aux rubriques du tableau (permettant d'identifier les différents types de migrations : les motivations / les migrations forcées/volontaires/ la durée/ les catégories concernées).

#### **Un travail en classe : visionnage de la vidéo**

- ▶ 1<sup>ère</sup> fois pour dégager l'idée générale (enlever le titre de la vidéo et le faire trouver aux élèves) et le type d'informations apportées par la vidéo (moyen de préciser le vocabulaire : de dégager les types, les motivations des migrations, les échelles géographiques)
- ▶ Entre les deux visionnages, faire construire le tableau avec les rubriques retenues avec les élèves.
- ▶ 2<sup>e</sup> fois : compléter le tableau et comparer les tableaux des élèves deux à deux – travail individuel et en binôme.

#### **Production individuelle (un travail personnel) – en dehors de la classe**

- ▶ Sur le planisphère distribué (cf. fiche d'activités élève), la localisation des lieux de départ des migrations internationales, citée comme exemple dans la vidéo.
- ▶ Recherche documentaire (dans la presse écrite et numérique) pour trouver d'autres exemples pour illustrer les différentes catégories de migrations
- ▶ Possibilité de faire découvrir l'outil Europresse (accessible sur e-sidoc si abonnement de l'établissement)

#### **Présentation de l'outil : Europresse est une base de données d'informations accessible sur abonnement par Internet. Elle couvre les plus grands titres :**

- ▶ De la presse nationale et régionale : *Le Monde* (depuis 1944), *Le Figaro*, *Libération*, *Les Echos*, *La Tribune*, *L'indépendant*, etc.
- ▶ De la presse internationale : le *New York Times*, le *Guardian*, le *Washington Post*, le *Financial Times*, *The Economist*, *Le Time*, *L'Orient-Le Jour*, *AU Africa*, *South China Morning Post*, etc.
- ▶ Des news mags : *L'Express*, *Le Point*, *Le Monde diplomatique*, etc.
- ▶ Des sources spécialisées dans plusieurs domaines (arts et culture, sciences humaines et sociales, économie, finance, assurance, consommation, secteurs industriels, sciences...).
- ▶ Alternative : le manuel des élèves.

## CAPACITÉS TRAVAILLÉES

### Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

- ▶ Nommer et localiser les grands repères géographiques.
- ▶ Identifier les facteurs d'un phénomène géographique.
- ▶ Conduire une démarche géographique (utiliser les échelles géographiques).

### S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche géographique

- ▶ Savoir lire, comprendre et apprécier un document (ici vidéo).
- ▶ Transposer les informations de la vidéo sous la forme d'un tableau.
- ▶ Identifier les notions et le lexique en lien avec un phénomène géographique.
- ▶ Utiliser un outil numérique.

Cette séquence s'inscrit dans le chapitre abordant les mobilités dans le monde. Il s'agit ici de travailler sur les migrations internationales et d'identifier les différentes motivations et types de migrations dans le monde d'aujourd'hui. Elle permet de replacer les migrations internationales dans le contexte des mutations économiques (mondialisation), politiques (les tensions et conflits), démographiques (transition démographiques, trajectoires démographiques différenciées) et environnementales (changement climatique).

## NOTIONS ET VOCABULAIRES À MOBILISER

*Migration internationale, migration politique, migration économique, migration familiale, migration étudiante.*

*(Réinvestissement des notions des chapitres 1 Sociétés et environnements : des équilibres fragiles / chapitre 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ?) Inégalités de développement, transition démographique, changement climatique.*

*Réfugié, réfugié politique, climatique.*

*Migration légale, illégale, volontaire, forcée.*

## ACTIVITÉ ÉLÈVE

### Consignes

#### Étape 1 : 1<sup>er</sup> visionnage d'une vidéo et construction du tableau

► Quel est le thème principal de cette vidéo ? Donnez un titre à la fiche à partir de votre réponse.

► A partir du type d'informations fournies par la vidéo, quelles sont les rubriques possibles pour le tableau ?

► Construction collective du tableau avec les rubriques proposées par les élèves.

#### Étape 2 : 2<sup>e</sup> visionnage et « achèvement » du tableau

► Tout d'abord, complétez le tableau ci-joint avec les informations de la vidéo. Certaines cases ne peuvent pas être complétées car la vidéo ne donne pas d'informations.

► Puis, une fois le visionnage terminé, confrontez vos réponses avec celles du voisin/ ou de la voisine pour comparer vos réponses, les valider ou les infirmer pour les enrichir mutuellement.

► Enfin, localisez sur le planisphère ci-joint les exemples évoqués dans la vidéo. Utilisez un code couleurs pour les exemples selon le type de migrations internationales.

#### Étape 3 : Travail de recherche documentaire (à réaliser à la maison)

► A partir de votre manuel et de l'outil numérique Europresse (e-sidoc), recherchez des exemples pour illustrer les différentes situations migratoires évoquées dans la vidéo et finissez de compléter le tableau (en utilisant une autre couleur).

► Pour ce travail, précisez les personnes concernées, lieux de départ et d'arrivée et indiquez la source et sa date.

► Reportez les exemples choisis sur le planisphère, en respectant le code couleur choisi.



# La procédure d'asile en France

## NIVEAU

*Seconde générale et technologique*

## PLACE DANS LE PROGRAMME

**Géographie, Thème 3 : des mobilités généralisées. Question : Les migrations internationales**

*(BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) Commentaire*

*Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...).*

*Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés...). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.*

## PROBLÉMATIQUE DE L'ACTIVITÉ

*La procédure d'asile*

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier les acteurs et les modalités de la procédure d'asile en France.
- ▶ Réaliser des productions de nature variée (production graphique, cartographique, audiovisuelle).

## SUPPORT

*Vidéo et texte 2 « La procédure d'asile en France » Emmanuelle Néraudau, 2020*

## MISE EN OEUVRE

*Feuille de route en 3 étapes :*

### Étape 1 : Questions qui accompagnent le visionnage

Relevez le nom et la fonction des différentes institutions chargées de l'instruction des demandes d'asile et de l'accueil des réfugiés.

Faites une frise chronologique sur laquelle vous placerez les différentes étapes de la procédure d'asile, de l'arrivée en France à l'octroi du statut de réfugié.

### Étape 2 : Travail de restitution du document

**Proposition 1 :** A partir du document et de vos réponses aux questions précédentes, réalisez une carte mentale expliquant les différentes étapes de la procédure d'asile en France.

ou

**Proposition 2 :** A partir du document et de vos réponses aux questions précédentes, expliquez en recourant à la facilitation graphique le fonctionnement de la procédure d'asile en France. Relevez le nom et la fonction des différentes institutions chargées de l'instruction des demandes d'asile et de l'accueil des réfugiés.

Faites une frise chronologique sur laquelle vous placerez les différentes étapes de la procédure d'asile, de l'arrivée en France à l'octroi du statut de réfugié.

### **Étape 3 : Travail de recherche pour aller plus loin**

Faites des recherches sur les difficultés et les obstacles auxquels est confronté aujourd'hui le fonctionnement de la procédure d'asile en France. Présentez ensuite le fruit de votre travail sous la forme d'une vidéo audio ou vidéo. Vous n'oublierez pas de préciser vos sources.

Cette étape 3 peut s'accompagner d'un tutoriel sur la création d'un diaporama vidéo sur Genially, par exemple.

#### **CAPACITÉS TRAVAILLÉES**

- ▶ Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse.
- ▶ Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.
- ▶ Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques et des présentations.
- ▶ Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

## ACTIVITÉ ÉLÈVE

### *Visionnage de la vidéo procédure d'asile*

#### *Consignes*

**Étape 1 :** Relevez le nom et la fonction des différentes institutions chargées de l'instruction des demandes d'asile et de l'accueil des réfugiés.

**Étape 2 :** Faites une frise chronologique sur laquelle vous placerez les différentes étapes de la procédure d'asile, de l'arrivée en France à l'octroi du statut de réfugié.

## RESTITUTION FINALE

A partir du texte « *la procédure d'asile en France* » et de vos réponses aux questions précédentes, réalisez une carte mentale expliquant les différentes étapes de la procédure d'asile en France.

Ou

A partir du document et de vos réponses aux questions précédentes, expliquez en recourant à la facilitation graphique le fonctionnement de la procédure d'asile en France.(cf. livrets élèves et enseignants sur la facilitation graphique).



# Histoire des migrations

## NIVEAU

Seconde générale et technologique

## PLACE DANS LE PROGRAMME

### **Histoire, Introduction : la périodisation**

(BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles...). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

### **Géographie, Thème 3 : des mobilités généralisées. Question : Les migrations internationales**

(BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) Commentaire

Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...).

Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés...). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.

## PROBLÉMATIQUE DE L'ACTIVITÉ

« le phénomène migratoire : un processus ancien et continu :  
approche géo-historique »

## OBJECTIFS

- ▶ Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques à partir d'un texte portant sur les migrations.
- ▶ Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse sur les migrations au cours de l'histoire.

## SUPPORT

**Vidéo et texte 3 « Histoire des migrations », Virginie Chaillou-Atrous, 2020**

## MISE EN ŒUVRE

**Feuille de route en 2 étapes :**

### Étape 1

**Questions qui accompagnent le visionnage ou/et la lecture du texte :**

Réalisation d'un travail de synthèse en transposant des informations textuelles sur une frise et des cartes.  
Visionnage de la vidéo. Répondre aux éventuelles questions posées.  
Feuille de travail 1 : la périodisation et les migrations associées.

### Étape 2

**Travail de cartographie**

Travail de restitution du document.

**1- La classe est divisée en 3 parties :**

- Travail par groupe de 2.
- Feuilles de travail 2,3 et 4.

**2- Trace écrite :** à l'issue du travail de cartographie, chaque élève doit produire une petite synthèse (5 lignes) évoquant le phénomène migratoire.

## CAPACITÉS TRAVAILLÉES

- ▶ Maîtriser et utiliser des repères chronologiques
- ▶ Connaître et se repérer
- ▶ Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologique.
- ▶ S'appropriier les exigences, les notions et les outils de la démarche géographique
- ▶ Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse

#### FEUILLE DE TRAVAIL N° 1 :

### ***Comment les grandes migrations s'inscrivent-elles dans chacune des quatre grandes périodes historiques ?***

- 1°- A partir du texte (et/ou de la vidéo), complétez la frise chronologique en y indiquant les quatre grandes périodes historiques évoquées.
- 2°- A l'aide de votre manuel scolaire ou de vos connaissances, vous bornerez chaque grande période de l'histoire (date de début et de fin) en précisant l'événement associé.
- 3°- A l'aide du texte, complétez chacun des planisphères en cartographiant les migrations correspondant à chacune des périodes historiques.

#### FEUILLE DE TRAVAIL N° 2 :

### ***Quelles sont les grandes migrations au Moyen-Âge ?***

- 1°- A l'aide de votre manuel, indiquez les bornes de début et de fin du Moyen-Âge (date et événement associés).
- 2°- Placez sur la frise ci-dessous les siècles correspondant au chapitre « La Méditerranée médiévale » et écrivez le nom de ce chapitre.
- 3°- A l'intérieur de la frise, figurez les migrations principales évoquées dans le texte.
- 4°- Sur la carte, reportez ces migrations en n'oubliant pas ni le titre, ni la légende. Apportez du soin à cette réalisation.

#### FEUILLE DE TRAVAIL N° 3 :

### ***Quelles sont les grandes migrations à l'époque moderne ?***

- 1°- A l'aide de votre manuel, indiquez les bornes de début et de fin de l'époque moderne (date et événement associés).
- 2°- Placez sur la frise ci-dessous les siècles correspondant aux chapitres « L'ouverture atlantique » ; « Renaissance, humanisme et réforme » et écrivez le nom de ces chapitres.
- 3°- A l'intérieur de la frise, figurez les migrations principales évoquées dans le texte au cours de l'époque moderne.
- 4°- Sur le planisphère, reportez ces migrations en n'oubliant ni le titre ni la légende. Apportez du soin à cette réalisation.

#### FEUILLE DE TRAVAIL N° 4 :

### ***Quelles sont les grandes migrations à l'époque contemporaine ?***

- 1°- A l'aide de votre manuel, indiquez la borne de début de l'époque contemporaine (date et événement associés).
- 2°- Procédez au découpage de la frise en choisissant l'échelle adéquate.
- 3°- A l'intérieur de la frise, figurez les migrations principales évoquées dans le texte au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.
- 4°- Sur le planisphère, reportez ces migrations en n'oubliant ni le titre ni la légende. Apportez du soin à cette réalisation.

**Feuille de travail n° 1 : Comment les grandes migrations s'inscrivent-elles dans chacune des quatre grandes périodes historiques ?**

- 1° - A partir du texte (et/ou de la vidéo), complétez la frise chronologique en y indiquant les quatre grandes périodes historiques évoquées.
- 2° - A l'aide de votre manuel scolaire ou de vos connaissances, vous bornerez chaque grande période de l'Histoire (date de début et de fin) en précisant l'évènement associé.
- 3° - A l'aide du texte, complétez chacun des planisphères en cartographiant les migrations correspondant à chacune des périodes historiques.

The worksheet is divided into two main sections. On the left, there is a vertical timeline represented by a large, hollow arrow pointing upwards. This arrow is contained within a rectangular frame with a double-line border. Four red arrows point from the right side of this frame towards the right side of the page. On the right side, there are four identical world maps arranged horizontally. Each map shows the continents and is overlaid with a grid of latitude and longitude lines. Below each map, the word 'Légende : ' is written, indicating that there is a legend for the maps, though the legend itself is not visible in the image.

**Feuille de travail n°2 : Quelles sont les grandes migrations au Moyen Âge ?**

- 1°- A l'aide de votre manuel, indiquez les bornes de début et de fin du Moyen-Âge (date et événement associés).
- 2°- Placez sur la frise ci-dessous les siècles correspondant au chapitre « La Méditerranée médiévale » et écrivez le nom de ce chapitre.
- 3°- A l'intérieur de la frise, figurez les migrations principales évoquées dans le texte.
- 4°- Sur la carte, reportez ces migrations en n'oubliant pas ni le titre, ni la légende. Apportez du soin à cette réalisation.

A large empty rectangular box with a black border, intended for the student's work. It contains a vertical timeline on the left and a map of Europe on the right.



Titre :

Légende :



**Feuille de travail n°4 : Quelles sont les grandes migrations à l'époque contemporaine ?**

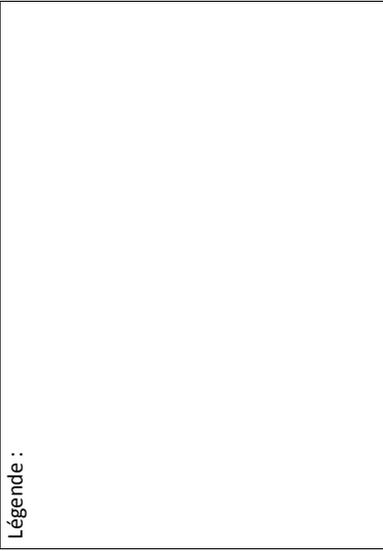
- 1°- A l'aide de votre manuel, indiquez la borne de début de l'époque contemporaine (date et événement associés).
- 2°- Procédez au découpage de la frise en choisissant l'échelle adéquate.
- 3°- A l'intérieur de la frise, figurez les migrations principales évoquées dans le texte au cours des XIXème et XXème siècles.
- 4°- Sur le planisphère, reportez ces migrations en n'oubliant pas le titre et la légende. Apportez du soin à cette réalisation.



Titre :



Légende :



# KIT PEDA GOO

LE KIT PEDACOO EST UN PROJET DE MIGRATION EN QUESTIONS

## MIGRATIONS EN QUESTIONS

PORTÉ PAR



ÉLABORÉ AVEC

